



QUALIBAT Management environnemental - C1 Engagement environnemental

Dernière mise à jour : le 22 octobre 2014 par QUALIBAT

Délivré par :

QUALIBAT (certification)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Système de management environnemental.

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Cette première étape (engagement environnemental) consiste pour l'entreprise à : identifier les impacts de ses activités sur l'environnement ; définir des actions à mener, qui intègrent obligatoirement la gestion des déchets et des ressources naturelles

Critères de confiance :

Prise en compte de la satisfaction client	oui
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Pas de contrôle
Suivi annuel de la qualité des services associés	oui
Service associé : prise en compte de la satisfaction client	oui
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui
Vérification annuelle des assurances	oui
Vérification de l'existence légale du professionnel	non

Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	oui
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Systèmes de management
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Norme ISO 14001 : 2004 / FD X 30-205.
Dossier	Demande de certification auprès de l'agence Qualibat.
Examen	Entreprises préalablement qualifiées QUALIBAT.
Audit	Audit dans les locaux de l'entreprise (l'entreprise a la possibilité de demander au secrétariat de la commission de certification de compléter l'audit par une visite d'un ou plusieurs chantiers). Rapport d'audit final transmis à la commission de certification.
Modalités de décision d'attribution	Décision par la commission de certification composée de 2 collèges - utilisateurs et intérêts généraux - entreprises.
Durée de validité (en mois)	36
Modalités de suivi	Audit de suivi intermédiaire : audit qui s'effectue dans les mêmes conditions que l'audit initial.
Périodicité du suivi (en mois)	18

@ Agence Qualité Construction 2021.

1001signes.qualiteconstruction.com